



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mercredi 23 septembre 2009 — N° 54**

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Yvon Vallières**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 9 h 46.

\_\_\_\_\_

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le courage de Mme Ingrid Betancourt.

\_\_\_\_\_

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant le 50<sup>e</sup> anniversaire d'ordination du chanoine Réginald Deslandes.

\_\_\_\_\_

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la saison touristique 2009 aux Îles-de-la-Madeleine.

\_\_\_\_\_

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant la Journée internationale de la paix.

\_\_\_\_\_

**23 septembre 2009**

---

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant le projet d'autoroute de la Bravoure.

\_\_\_\_\_

M. Huot (Vanier) fait une déclaration concernant la Jeune chambre de commerce de Québec.

\_\_\_\_\_

Mme Bouillé (Iberville), en remplacement de M. Pelletier (Saint-Hyacinthe), fait une déclaration concernant Le rendez-vous des papilles.

\_\_\_\_\_

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner les 35 ans de l'Arche Agapè de l'Outaouais.

\_\_\_\_\_

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant Mme Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec.

\_\_\_\_\_

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Ordre des sages-femmes du Québec.

\_\_\_\_\_

À 9 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

**23 septembre 2009**

---

Les travaux reprennent à 10 h 09.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

**Dépôts de documents**

M. Bachand, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel du Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 616-20090923)

Le rapport d'activités de Financement-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 617-20090923)

Le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 618-20090923)

Le rapport d'activité de la Société de financement des infrastructures locales du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 619-20090923)

\_\_\_\_\_

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion de l'Agence d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 620-20090923)

Le rapport annuel de gestion du Commissaire à la santé et au bien-être, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 621-20090923)

**23 septembre 2009**

---

M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel du Fonds de la recherche en santé du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 622-20090923)

Le rapport annuel de gestion du Fonds de recherche sur la société et la culture, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 623-20090923)

Le rapport annuel de la Société Innovatech Régions ressources, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 624-20090923)

---

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 625-20090923)

### **Dépôts de pétitions**

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 445 citoyens et citoyennes de Lévis, concernant les démarches d'accréditation de la garderie Les Chatons, à Lévis (Saint-Nicolas).

(Dépôt n° 626-20090923)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, retire certains propos non parlementaires.

23 septembre 2009

---

**Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance, et sur le projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi concernant la gouvernance de la Régie des rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives.

---

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition portant sur les interventions gouvernementales dans le secteur minier; en séance publique afin d'entendre le sous-ministre du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, la sous-ministre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le directeur général de l'Institut de la statistique du Québec; et en séance de travail afin de statuer sur les observations, conclusions et, s'il y a lieu, recommandations à la suite de l'audition.

---

À 11 h 03, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 heures.

23 septembre 2009

---

La séance reprend à 15 h 02.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Roy, chef du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement qu'il mandate une commission d'enquête publique et indépendante afin de faire la lumière sur les allégations de corruption, de malversation, de collusion et d'infiltration du crime organisé dans le domaine de la construction au Québec.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique, 5 minutes sont allouées au député indépendant, 38 minutes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition, 42 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement, et 25 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par le député indépendant ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

23 septembre 2009

---

## Projets de loi du gouvernement

### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi instituant le fonds pour le développement des jeunes enfants, ainsi que les amendements transmis par M. Khadir (Mercier).

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements sont rejetés.

Le rapport est adopté à la majorité des voix, M. Khadir (Mercier) ayant fait valoir sa dissidence.

---

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 24 septembre 2009, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 17 h 45, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 24 septembre 2009, à 9 h 45.

*Le Président*

**YVON VALLIÈRES**